

INFO E.F.S. n°40

2^e semestre 2001

SOMMAIRE

Éditorial	p. 2
Le conseil technique de l'E.F.S.	p. 3
Nouvelles recommandations fédérales «Sécurité et prévention»	p. 5
UV technique 2002	p. 6
Stage 40 heures B.E.	p. 7
Le label E.F.S. - Bilan 2001	p. 9
Matériel technique E.F.S.	p. 12
Les aides de l'E.F.S. à la formation d'initiateur	p. 14
Stage formation et perfectionnement à l'équipement	p. 15
Organigramme des stages	p. 17
Communiquer sur la spéléo	p. 17
Documentation en vente à l'E.F.S.	p. 19
Bon de commande documentation	p. 20

ÉDITORIAL

Un an est si vite passé...

Pas de surprise ! Comme prévu il y a un an, je passe le bâton de Maréchal (ou plus modestement : de "président de l'E.F.S."), à mon ami et adjoint Philippe KERNEIS. Que les inconditionnels se réjouissent, et que les autres s'inquiètent : je prends sa place comme président adjoint...

Mais surtout que chacun s'abstienne de répandre des rumeurs infondées : il n'y a aucun coup de colère, aucune réaction de dépit, et encore plus important aucune divergence de point de vue entre Philippe et moi. Ce changement fut convenu il y a un an lors de notre élection par le Comité Directeur de la F.F.S., et d'ailleurs annoncé dans Info-E.F.S. (n°37-38 page 2).

La coutume exige un bilan ? Allons-y, et ce sera bref !

1) Les publications de l'E.F.S..

Autant le Groupe d'Etudes Techniques a repris de la vigueur dans les pages de Spelunca, autant les Dossiers-Instruction et Cahiers de l'E.F.S. ont mis la pédale douce durant cette année !

2) Les stages.

Les aides financières proposées à la formation d'initiateur portent leurs fruits, il était temps ; mais il apparaît néanmoins clairement que même une gratuité totale n'attire pas les foules en stage spéléo ! Le problème est ailleurs, et la solution aussi. Sans doute passe-t-elle par une nouvelle phase de simplification, nous avons revu en ce sens la formulation des stages de formation personnelle.

3) L'information.

De ce côté, ça va beaucoup mieux : deux infos-E.F.S., 6 circulaires d'information aux Correspondants E.F.S., et surtout, l'ouverture en octobre du site web dédié E.F.S.. Il va devenir de plus en plus difficile de dire "je savais pas"...

4) Le fonctionnement.

La nouveauté annoncée il y a un an est la mise en place d'un réseau de "Correspondants Départementaux E.F.S.", pour seconder - voire remplacer - les Correspondants Régionaux comme relais d'information. A ce jour, 65 départements disposent d'un Correspondant E.F.S., soit la presque totalité des CDS. Reste à préciser leur statut et leurs missions : ce sera l'objet des Journées d'Etudes E.F.S. de novembre 2001.

Pour conclure ce rapide bilan, rappel d'un fait qui est passé trop inaperçu et qui constitue pourtant un événement : c'est la reconnaissance officielle par le Ministère Jeunesse et Sports du nouveau texte "recommandations fédérales sécurité et prévention" élaboré par l'E.F.S. lors des Journées d'Etudes de novembre 2000. Outre la portée juridique importante de ce texte, cela montre que la F.F.S. est bien reconnue comme "fédération délégataire" chargée d'organiser les règles de l'activité, et qu'elle a très bien fait de confier cette mission à l'E.F.S. !

Rémy LIMAGNE,
15 octobre 2001

LE CONSEIL TECHNIQUE DE L'E.F.S.

Le conseil technique de l'E.F.S. se compose de la Direction Nationale et des Correspondants Régionaux (article 3 du règlement intérieur de l'E.F.S.).

DIRECTION NATIONALE

Président : KERNEIS Philippe 67, avenue Jean Jaurès - 92140 Clamart Tél : 01 41 90 08 11
kerneis@magic.fr

Président Adjoint : LIMAGNE Rémy 54, route de Pont de la Chaux - 39300 Châtelneuf Tél : 03 84 51 62 08
et Trésorier Suivi des formations d'initiateurs, Fax : 03 84 51 63 88
Label E.F.S.. limagne@club-internet.fr

Membres : CLEMENT Nicolas Ritou Bernède - 09320 Massat Tél : 05 61 96 97 97
Suivi des formations de moniteurs et Brevets d'État, niclement@wanadoo.fr
Comité de lecture.

DEPAQUIS Jean-Pierre 23, rue des Semonts - 51200 Epernay Tél/Fax : 03 26 52 29 55
Publications, Jean-Pierre.Depaquis@wanadoo.fr
Info E.F.S.. Mobile : 06 88 39 10 87

HOLVOET Jean-Pierre 6, rue G. de Champeaux - 77720 Champeaux Tél : 01 60 69 97 50
Responsable des publications en collaboration avec Jean-Pierre DEPAQUIS, Fax : 01 60 69 95 57
Responsable des questions juridiques. jean-pierre.holvoet@libertysurf.fr

JOVIGNOT François 1, rue Bossuet - 21160 Marsannay la Côte Tél : 03 80 52 83 97
Représentant du Comité Directeur E.F.S. francois.jovignot@wanadoo.fr

LATAPIE Marc 25, impasse des Bouleaux, Blaine - 71500 Louhans Tél : 03 85 76 08 95
Suivi des stages de formation personnelle. marc.sabine.latapie@wanadoo.fr
Écoles Départementales de Spéléo.

NORE Stéphane Serpanoux - 63160 Montmorin Tél : 04 73 68 34 80
Responsable du site Web E.F.S.. Stephane.Nore@wanadoo.fr

MULOT José 4, rue du Village - 80160 Thoix Tél : 03 22 55 01 85
Suivi des formations d'instructeurs jose.mulot@wanadoo.fr
Comptes-Rendus d'Activités de Cadres

CORRESPONDANTS REGIONAUX

Les Correspondants Régionaux sont des brevetés élus par leur CSR ; en cas de vacance du poste, c'est le Président du Comité Régional qui assure l'intérim (en italique dans le tableau).

CSR	Nom Prénom	Adresse	Téléphone	E-mail
A	KERNEIS Philippe	67, avenue Jean Jaurès - 92140 Clamart	01 41 90 08 11	kerneis@magic.fr
B	LATAPIE Marc	25, imp. des Bouleaux - Blaine - 71500 Louhans	03 85 76 08 95	marc.sabine.latapie@wanadoo.fr
C	GRANDCOLAS J.P.	7, pl. Théodore Morel - 69780 St Pierre de Chandieu	04 72 48 03 33	bbjpp@club-internet.fr
D	LLUCH Evelyne	CD2, Camp Major, Villa Jacqueline - 13400 Aubagne	04 42 03 18 32	evelyne.lluch@libertysurf.fr
E	SZOSTACK Paul	Place de la Mairie - 30260 Corconne	04 66 77 46 08	
F	HONIAI Jean-Marc	Chemin du Pradias - 09800 Argein	05 61 04 71 42	jeanmarc.honiai@free.fr
G	GODART Jean-François	CDS 64 - 5, allée du Grand Tour - 64000 Pau	05 59 62 47 34	cds.speleologie64@libertysurf.fr
H	RENAULT Gabriel	4, rue du Petit Rocher - 53270 Ste Suzanne	02 43 56 59 21	pegase.honnae@wanadoo.fr
J	LECOQ Jean-Marc	141, route Nationale - 27310 St Ouen de Thouberville	06 72 27 67 22	jmlecoq@teris.fr
K	PETITJEAN Christophe	2 bis, rue Saint Cyr - 02000 LAON	03 23 79 47 52	janochon@aol.com
L	DEPAQUIS Jean-Pierre	23, rue des Semonts - 51200 Epernay	03 26 52 29 55	Jean-Pierre.Depaquis@wanadoo.fr
M	ROUX Frédéric	51, rue René Soulet - 63000 Clermont Ferrand	04 73 92 20 12	
N	MASSON Thierry	50, rue de Notz - 36000 Châteauroux	02 54 27 34 19	thmasson@wanadoo.fr
P	LIMAGNE Remy	54, route de Pont de la Chaux - 39300 Charelneuf	03 84 51 62 08	limagne@club-internet.fr
Q	HIOU-YOU David	CDS 83 - L'Hélianthe, rue Ollivier la Rode - 83000 Toulon	04 94 31 29 43	
R	GOERGLER Bruno	8, route de Guemar - 68150 Ribeauvillé	03 89 73 79 88	
S	ROUMILLAC Pascal	36, chemin de Masureau - 17610 Chaniers	05 46 91 51 40	Roumillacpascal@wanadoo.fr
T	AUVERT Jacques	213, rue des Prairies - 87350 Panazol	05 55 31 11 15	bachkine.cc@libertysurf.fr
V	MARAVAL Francis	Cité Champeau, Bât. A1 - 20260 Calvi	04 95 65 27 13	maraval.francis@wanadoo.fr
W	PAYET Michel	63, ruelle des Bois Noirs - 97430 Tampon		
Y	LAMEIRE Patrice	4, avenue Georges Brassens - 59133 Phalempin	03 20 32 92 59	lameirepatrice@wanadoo.fr
Z	MUTOT José	4, rue du Village - 80160 Thois	03 22 55 01 85	jose.mulot@wanadoo.fr

COLLABORATEURS NATIONAUX DE L'E.F.S.

Conseillers Techniques Régionaux :

CAZES Gérard 1 Rue de l'Oliveraie - 34740 Vendargues Mobile : 06 07 12 36 73
C.T.R. Midi-Pyrénées Tél : 05 61 11 71 60
Fax : 05 61 48 00 39

FULCRAND Serge 406, route de Rodhilar - 30119 Manduel Tél : 06 87 20 99 80
C.T.R. Languedoc-Roussillon

GUILLEMAN J-Louis Le Ponant - 8, allée des Platanes - 06800 Cagnes/Mer Tél/Fax : 04 93 73 07 01
C.T.R. Provence Côte d'Azur jean-louis.guilleman@wanadoo.fr

MEYSSONNIER Marcel E.F.S. - 28, rue Delandine - 69002 LYON Tél : 04 72 56 09 63
C.T.R. Rhône-Alpes comite.speleo.rhone-alpes@wanadoo.fr

Conseiller Technique Départemental :

GODART Jean-François CDS 64 - 5, allée du Grand Tour - 64000 Pau Tél : 05 59 62 47 34
Suivi du B.A.P.A.A.T. cds.speleologie64@libertysurf.fr
Gestion et synthèse opérations conseil-animation en Centre de Vacances et de Loisirs (C.V.L.)

Ouvrier fédéral :

MANGEL Laurent E.F.S. - 28, rue Delandine - 69002 LYON Tél : 04 72 56 35 76
Fax : 04 78 42 15 98
f.f.s.lyon@wanadoo.fr

RECOMMANDATIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION POUR LES SORTIES DE DÉCOUVERTE DU MILIEU SOUTERRAIN ET D'INITIATION A LA SPÉLÉOLOGIE

La spéléologie suppose une pédagogie de l'initiative et de la responsabilité, impliquant la connaissance et l'acceptation de risques inhérents au monde souterrain. La pratique de cette activité ne peut être enfermée dans une réglementation stricte qui la viderait de tout intérêt.

ORGANISATION DES SORTIES :

La spéléologie est une activité de pleine nature et, à ce titre, la Fédération Française de Spéléologie fait siennes les orientations suivantes :

Les « activités de pleine nature » se caractérisent par :

- le cadre naturel dans lequel elles se pratiquent, plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation,
- les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elles occasionnent,
- l'engagement physique qu'elles exigent.

Ces activités sont considérées comme des moyens d'éducation mis au service d'une formation globale. Il ne s'agit pas d'enseigner seulement une discipline mais aussi d'animer une activité physique de pleine nature.

L'animateur qui conduit cette activité doit :

- disposer d'un niveau technique lui permettant de maîtriser les situations que peut rencontrer le groupe qu'il animera ;
- assurer l'application stricte et permanente des règles de sécurité.

Lorsque ces activités présentent un degré réel de complexité technique lié à la présence d'un risque à maîtriser, l'encadrement doit être adapté au niveau des difficultés pouvant être rencontrées et à la nature du groupe.

Sous terre, le moindre incident peut devenir accident.

La sécurité des participants et la protection du milieu souterrain doivent être les préoccupations essentielles du responsable. Les mesures et recommandations proposées vont dans le sens d'une pratique la plus libre possible dans de bonnes conditions d'éducation et de sécurité.

SÉCURITÉ :

La Fédération Française de Spéléologie recommande l'observation des points ci-après :

- Reconnaissance préalable de la cavité.
- Connaissance du régime hydrologique et des conditions météorologiques du bassin ou du massif.
- Communication de l'itinéraire et des horaires approximatifs à une personne connaissant le déclenchement d'une alerte.
- Ajustement de la durée du séjour sous terre en fonction du type de cavité, de l'âge (*) et du nombre de participants, de leur niveau technique, de leur condition physique et de leur équipement individuel.

(*) Aucune limite d'âge inférieure pour la pratique de l'activité n'est préconisée par la F.F.S..

- Encadrement du groupe par deux adultes et limitation à huit du nombre des participants si les difficultés prévues doivent trop ralentir la progression.
- Tenue vestimentaire et matériel de secours adaptés au type de cavité, casque avec jugulaire et éclairage efficace indispensables.
- Tous les éléments de l'équipement individuel et collectif doivent être en bon état, convenablement réglés et utilisés conformément à leur destination.

Ce texte élaboré lors des Journées d'Études nationales de l'École Française de Spéléologie, les 11 et 12 novembre 2000 à Lisle-en-Rigault (Meuse) et adopté par le Comité Directeur de la Fédération Française de Spéléologie le 18 mars 2001 à Lyon, a été officiellement reconnu le 19 septembre 2001 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports lors d'une entrevue entre Madame Marie-Georges Buffet, Joël Possisch et Claude Roche. La nouvelle classification des cavités est donc officielle. A quand la reconnaissance par le Ministère de l'Éducation Nationale ?

PROTECTION DU MILIEU :

Une bonne connaissance du milieu naturel et particulièrement du milieu souterrain est indispensable pour animer et enseigner une pratique spéléologique soucieuse de l'environnement (pas de traces, pas de déchets abandonnés sous terre, ou à l'entrée des cavités, ...). Afin de préserver le libre accès aux sites et par civisme, le responsable s'appliquera à occasionner le moins de gêne possible (respect, courtoisie, discrétion) auprès du propriétaire et des autres usagers.

CLASSEMENT DES CAVITÉS :

En raison de l'extrême diversité des cavités et dans un souci de simplification, la Fédération Française de Spéléologie définit une classification en cinq groupes :

- Classe 0 : cavité aménagée pour le tourisme.
- Classe 1 : cavité ou portion de cavité ne nécessitant pas de matériel autre qu'un casque avec éclairage.
- Classe 2 : cavité ou portion de cavité d'initiation ou de découverte permettant une approche des différents aspects du milieu souterrain et techniques de la spéléologie. Les obstacles seront ponctuels. Leur franchissement nécessitant éventuellement du matériel, sera adapté aux possibilités du débutant. La présence d'eau ne doit pas empêcher la progression du groupe.
- Classe 3 : cavités ou portions de cavités permettant de se perfectionner dans la connaissance du milieu et dans les techniques de progression. Les obstacles peuvent s'enchaîner. L'ensemble des verticales ne doit pas excéder quelques dizaines de mètres, de préférence en plusieurs tronçons. La présence d'eau ne doit pas entraver la progression du groupe, ni entraîner une modification de l'équipement des verticales.
- Classe 4 : toutes les autres cavités.

L'entraînement aux techniques spéléologiques suppose une pratique en milieux non souterrains, naturels ou artificiels. La classification ci-dessus est évidemment transposable aux sites de surface.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES POUR L'ENCADREMENT :

- Classe 0 : aucune qualification particulière.
- Classes 1, 2, 3 et 4 :

Il est indispensable que l'encadrement dispose des compétences, au niveau physique et technique en rapport avec les difficultés pouvant être rencontrées.

Il est souhaitable qu'un membre au moins de l'encadrement soit titulaire d'un diplôme délivré par la Fédération Française de Spéléologie.

Notes :

- En ce qui concerne la pratique de la spéléologie en Centres de Vacances ou de Loisirs, il y a lieu de se reporter à l'Arrêté ministériel du 8/12/1995.
- Aux termes de l'article 43 de la Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, l'encadrement « à titre professionnel » de la spéléologie nécessite la possession d'un brevet délivré par l'État (B.E.E.S., B.A.P.A.A.T.).

UV TECHNIQUE INSTRUCTEUR 2002

José MULOT

La prochaine UV technique entrant dans le cursus de la formation des Instructeurs sera organisée aux vacances de la Toussaint 2002.

Si cette UV permet aux moniteurs qui sont engagés dans le cycle Instructeur de faire valoir leurs compétences physiques et techniques, elle est avant tout un lieu d'échange entre tous les Instructeurs.

Cette UV doit aussi être un moment de formation continue des Instructeurs ainsi qu'une aide à un club qui travaille sur une cavité. A titre d'exemples, la dernière UV avait pour thème la désobstruction et s'est déroulée à l'igüe de la Vayssière. La précédente avait pour thème la préhistoire et s'est déroulée à la grotte d'Aldène.

La prochaine UV se déroulera dans le Vercors au Scialet de l'Espoir qui se situe sur la commune de Méaudre.

Le club spéléo de Senlis, les Compagnons de la Nuit Minérale, a découvert cette cavité en 1996. Après plusieurs années de travail, ils sont arrêtés à - 500m sur siphon. Un lurographe a été posé au niveau de ce siphon. Beaucoup de travail reste à faire dans cette cavité.

C'est l'étude du lurographe qui sera le thème principal de l'UV : historique, conception actuelle, exploitation des données, intérêt, avenir.

A coté de ce thème principal, le point sera fait sur le travail de recherche des futurs instructeurs ainsi que sur les stages initiateur et moniteur.

Cette UV est ouverte aux moniteurs qui sont dans le cycle Instructeur ainsi qu'à tous les instructeurs.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des idées qui pourraient enrichir cette UV.



**Le site web de l'E.F.S.
est en ligne à l'adresse :**

www.ecole-francaise-de-speleologie.com

STAGE 40 HEURES B.E.

Rémy LIMAGNE

BREVET D'ETAT 1ER DEGRÉ : LE STAGE EN MILIEU FÉDÉRAL

Dans le cursus de formation du Brevet d'Etat spéléo, le candidat doit effectuer un stage en situation pédagogique de 40 heures dans le milieu fédéral. La convention stipule que l'E.F.S. doit être destinataire du rapport de stage présenté à l'examen...

Bien peu nous l'ont communiqué ; pourtant ces rapports présentent des analyses souvent fort intéressantes.

Voici par exemple les conclusions de Jean-Paul Mure-Ravaud, qui a participé à l'encadrement d'un stage «perfectionnement et tests d'entrée Initiateur» du CSR «K» dans le Doubs en mai 2001.

1. LE RÔLE DU BE STAGIAIRE DANS L'ÉQUIPE ET LA NATURE DE SES INTERVENTIONS.

Une participation active m'a été demandée avant l'inscription au stage.

Les cadres de la fédération m'ont confié des stagiaires à encadrer afin de développer leurs connaissances et d'améliorer leurs manipulations des cordes.

Je pense que la présence d'un stagiaire BEES est positive dans une équipe fédérale. Il y a confrontation des techniques, discussion sur tel ou tel système. C'est très riche pour l'apport d'informations.

La nature de mes interventions a été dictée par les objectifs programmés. Mais j'ai aussi favorisé la relation entre individus et la dynamique de groupe.

J'ai appliqué une progression pédagogique lors de mes interventions :

- évaluation initiale,
- évaluation et régulation en cours de séances,
- détection des critères de réussite ou d'échec.

2. ECHANGES ET RELATION AVEC LE CONSEILLER DE STAGE.

L'activité intensive du stage n'a pas permis une relation très soutenue avec mon conseiller.

Les consignes étaient données lors de la réunion de fin de soirée entre les cadres pour les sorties du lendemain. Les échanges se sont davantage déroulés lors des sorties sous terre, pendant que les stagiaires équipaient.

Confrontation de deux mondes ? Les professionnels, les fédéralistes. Confrontation d'idées reçues, d'actes vécus, d'actions menées, de techniques d'encadrement, etc...

La vraie richesse d'écoute et de dialogue ; un régal !

3. CONCLUSION.

Pour prouver au monde spéléo que les professionnels de la spéléologie et du canyoning sont aussi des spéléos de base, il me paraît important que les stages fédéraux soient incorporés à un cursus de formation à l'image de celui que je viens de suivre.

La pertinence d'un tel stage est bien réelle. C'est vrai, les stagiaires ne sont pas des clients ! Ce sont des amateurs de sport souterrain. Mais nos clients ne sont-ils pas aussi volontaires pour découvrir le sous-sol ? Leur approche de l'activité est simplement différente de celle d'un adhérent de club spéléo.

La pertinence réside dans la confrontation des idées et du dialogue entre tous.

La richesse d'un stage en milieu fédéral est le plaisir d'apprendre à un autre spéléo la façon pour lui de mieux vivre sa passion, son plaisir, et sa sécurité.

Les acquis sont toujours permanents pour quelqu'un qui veut écouter et voir. Je suis de ceux-là !

Les enseignements à en tirer sont de garder en tête que le bénévolat existe et doit exister encore malgré la professionnalisation du sport.

En terme de critique, je ne vois qu'un point où nous n'avons pas été performants (les cadres) : l'harmonisation de nos techniques.

Il n'y a pas un équipement, mais plusieurs méthodes pour équiper une cavité. Les écoles sont légion, les régions aussi. Chacun a dispensé aux stagiaires ses méthodes et ses techniques, si bien que ces derniers n'ont pas tout compris !



LE LABEL E.F.S. - BILAN 2001

Rémy LIMAGNE

Le Label E.F.S. est un «agrément» qui concrétise la relation entre les structures pratiquant l'encadrement de la spéléologie à titre professionnel et la fédération. Par la délivrance de ce «label», la F.F.S. - au travers de l'E.F.S. - reconnaît et affirme la qualité de la prestation proposée par ces professionnels.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler dans Info-E.F.S. le cahier des charges de ce Label et la procédure d'obtention.

LABEL E.F.S. / CAHIER DES CHARGES

Les structures ou centres d'accueil qui demandent la délivrance du Label «Ecole Française de Spéléologie» se déclarent en accord avec les conditions suivantes :

1. CONDITIONS ADMINISTRATIVES

- Statuts conformes à la loi sur le sport du 16 juillet 1984 (articles 43 et 47), modifiée par la loi du 06 juillet 2000 (articles 37 et 44).
- Le centre ou la structure, ses principaux administrateurs et/ou animateurs, sont membres associés ou membres affiliés à la F.F.S.
- Il complète et renvoie un compte rendu d'activités, document qui lui est adressé en fin d'année civile par l'E.F.S.
- Il joint à cet envoi le montant de la redevance annuelle fixée par l'E.F.S. (tarif 2001 : 700 francs).
- Pour une première demande, il doit obtenir un avis favorable du Comité Départemental de Spéléologie.
- Le label obtenu sera affiché de façon visible dans le lieu d'accueil de la clientèle.

2. CONDITIONS DE PRATIQUE

Application des recommandations fédérales «spéléologie et sécurité», notamment pour ce qui concerne :

- L'encadrement des séances est assuré par des brevetés diplômés d'Etat ou brevetés actifs de la fédération, agissant dans la limite de leurs prérogatives.
- Le nombre de personnes sous la responsabilité d'un cadre est raisonnable et adapté au type de progression ; à titre indicatif, 1 cadre pour 8 à 10 personnes en cavité horizontale, et 1 cadre pour 6 à 8 personnes en cavité avec puits.
- Le matériel et son utilisation doivent présenter toutes les garanties de sécurité ; les équipements individuels sont complets, irréprochables et adaptés au type de la visite. La référence en est le Manuel Technique de l'E.F.S.
- Une séance est organisée sur la base d'une demi-journée minimum, soit au moins une heure et demie à deux heures sous terre pour chaque participant.

3. ENGAGEMENT DE L'E.F.S.

- L'E.F.S. ne délivrera qu'un nombre limité de labels par département ; en cas de demandes multiples, les structures répondant le mieux aux critères seront labellisées.
- L'E.F.S. informera de l'existence et de l'activité de ses structures labellisées par le canal des revues fédérales Spelunca, Info E.F.S., ainsi que sur le site internet.
- Les structures qui en feront la demande pourront bénéficier d'un certain nombre de documents E.F.S. à tarif préférentiel, pour leur propre diffusion.
- En fonction de la disponibilité de ses dirigeants bénévoles, l'E.F.S. s'efforcera de rencontrer les responsables des structures et leurs animateurs sur leurs sites d'activités.
- La structure labellisée pourra utiliser le logotype «Label E.F.S.» à son bénéfice (dépliants, fléchage routier...) en faisant la demande préalable au président de la commission.

2. LES STRUCTURES LABELISÉES EN 2001

Région Midi-Pyrénées

- **Horizon Vertical** 6, Carrère de Moussaou, 09800 Argein
Tel. : 05.61.96.08.22
E-mail : Jeanmarc.honiat@free.fr
- **Horizon Loisirs Sportifs** 6, place Lucien Grégoire, 12100 Millau
Tel. : 05.65.59.78.60
Site internet : www.millau-vol-libre.com
- **Les Amis du Célé** Le Liauzu, 46330 Orniac
(possibilité d'hébergement) Tel. : 05.65.31.26.73
Site internet : www.amisducele.com
- **Association Découverte** 15, bd des Thermes, 82400 Saint Antonin
(possibilité d'hébergement) Tel. : 05.63.68.22.46
- **Auberge du Cadéas** 12720 Veyreau
(possibilité d'hébergement) Tel. : 05.65.61.17.99
E-mail : cadenas@wanadoo.fr

Région Rhône-Alpes

- **La Maison de l'Aventure** 26420 La Chapelle en Vercors
(possibilité d'hébergement) Tel. : 04.75.48.22.38
Site internet : www.maison-aventure.com
- **Découverte Vacances Loisirs** 6, av Félix Faure, 38160 St Marcellin
(possibilité d'hébergement) Tel. : 04.76.38.53.60
E-mail : deval2@wanadoo.fr
- **Adrénaline** BP 27, 07120 Ruoms
(possibilité d'hébergement) Tel. : 04.75.39.76.60
E-mail : adrenaline-ardeche@bigfoot.com
- **Association Loisirs Plein-Air Educatifs** Ch. Dodelin, La Charniaz, 73340 Bellecombe en Bauges
Tel. : 04.79.63.83.30

Région Franche-Comté

- **Lison-Accueil** 7, Grande-Rue, 25330 Nans sous Sainte-Anne
(possibilité d'hébergement) Tel. : 03.81.86.50.79
- **Base de Bellecin** 39270 Orgelet
(possibilité d'hébergement) Tel. : 03.84.25.41.37
E-mail : Bellecin@wanadoo.fr

Région Centre

- **Base de Plein Air du Blanc** 75, rue Villebois Mareuil, 36300 Le Blanc
(possibilité d'hébergement) Tel. : 02.54.37.36.85
E-mail : basedepleinair@yahoo.fr

Région Aquitaine

- **Centre Spéléologie et Culture** 8, rue des Ecoles, 64800 Baudreix
(possibilité d'hébergement) Tel. : 05.59.61.40.44
E-mail : Evasion.Pyr@wanadoo.fr

Région Provence

- **Accueil Spéléologique du Plateau d'Albion** rue de l'Eglise, 84390 Saint-Christol
(possibilité d'hébergement) Tel. : 04.90.75.08.33
Site internet : www.aspanet.net

Région Côte d'Azur

- **Lou Païs** Mairie, 06750 Caille
Tel. : 04.93.60.34.51

Région Poitou-Charentes

- **Centre de Plein-Air MJC** La Voulzie, 86390 Lathus
(possibilité d'hébergement) Tel. : 05.49.91.83.30
E-mail : CPA.LATHUS@cg86.fr
- **Association l'Araignée** Mairie, 16700 Les Adjots
Tel. : 05.45.31.10.48
E-mail : araignee.gpc@educ-envir.org

Ce sont donc 17 structures qui ont obtenu la délivrance du Label E.F.S. en 2001, soit 4 de plus qu'en 2000. A noter que trois autres demandes n'ont pas abouti, pour des raisons de délai ou d'encadrement non conforme au cahier des charges.

Les bilans laissent apparaître que ces structures ont permis à plus de 20 000 personnes de découvrir le milieu souterrain : les deux tiers sur une séance unique, et un quart sur deux séances.

Les trois quarts de la clientèle se constituent de moins de 18 ans, pratiquant pendant les vacances scolaires.

La moitié environ des cadres sont titulaires du Brevet d'Etat 1^{er} degré, un quart du BAPAAT, l'autre quart de brevets fédéraux (rappel : la possession d'un brevet fédéral ou d'Etat est une condition pour la délivrance du Label...).

Plusieurs responsables déclarent souffrir de la pression réglementaire (Jeunesse et Sports, Education Nationale, normes sur le matériel...), et on peut constater dans beaucoup de cas une diminution sensible du volume d'activité.

Espérons que les nouvelles recommandations fédérales permettront d'assouplir un peu ce carcan administratif qui fige le développement de la spéléo !



MATERIEL TECHNIQUE E.F.S.

Nicolas CLEMENT et Laurent MANGEL

DEUX LOTS DE MATERIEL TECHNIQUE E.F.S. A VOTRE DISPOSITION

L'Ecole Française de Spéléologie possède deux lots de matériel pour toutes actions d'enseignement dans tous les départements. Un lot se trouve à Lyon et le second en Ariège.

Le lot stocké en Ariège comprend :

- ✓ 2000 mètres de corde 9mm de marques différentes
- ✓ 1000 mètres de corde 8 mm de marques différentes
- ✓ 300 mousquetons variés
- ✓ 350 amarrages variés : plaquettes, sangles, dyneema, pitons, coinçeurs
- ✓ 20 kits
- ✓ matériel à spiter
- ✓ matériel d'escalade
- ✓ poulies, bloqueurs
- ✓ matériel topographique
- ✓ carbure
- ✓ spits
- ✓ tableau
- ✓ valise pédagogique comprenant des publications spéléologiques

L'inventaire complet et précis est disponible auprès de Nicolas Clément.

Le lot stocké à Lyon comprend :

- ✓ 2000 mètres de corde 9mm de marques différentes
- ✓ 500 mètres de corde 8 mm BEAL
- ✓ 300 connecteurs variés
- ✓ 250 amarrages variés : plaquettes, sangles, dyneema, pitons, coinçeurs
- ✓ 20 kits
- ✓ matériel à spiter
- ✓ poulies, bloqueurs
- ✓ matériel topographique
- ✓ carbure
- ✓ chevilles auto foreuse Hilti
- ✓ tableau
- ✓ valise pédagogique comprenant des publications spéléologiques

L'inventaire complet et précis est disponible auprès de Lorenzo au pôle de Lyon.

Conditions de la location :

Mètres de corde	Kits	Amarrages	Prix/Jour/Stagiaires
1000	10	150	0.76 €
1500	15	200	1.14 €
2000	20	250	1.52 €
3000	20	350	2.28 €

- ✓ Le matériel topographique, d'escalade, à spiter, etc., est compris dans le prix de location.
- ✓ Le carbure n'est pas compris dans le prix de location du matériel (1.35 € /Kg).
- ✓ Les spits ne sont pas compris dans le prix de location du matériel (0.6 € l'unité).
- ✓ La valise pédagogique (publications spéléologiques) et le tableau sont fournis avec le matériel technique.

- ✓ Le matériel revient propre.
- ✓ Les pertes éventuelles sont calculées d'après le catalogue Spélémat et sont remboursées à l'E.F.S. (via Nicolas Clément pour le stock Ariégeois) dès la fin du stage.
- ✓ Seul le matériel E.F.S. sera réintégré.

Profitez d'un matériel varié et en bon état !

Contactez :

Pour le stock Ariégeois :

Nicolas CLEMENT
Ritou Bernède - 09 320 MASSAT
05 61 96 97 97
niclement@wanadoo.fr

Pour le stock de Lyon :

Lorenzo
E.F.S. - 28, rue Delandine - 69002 LYON
04 72 56 35 76
f.f.s..lyon@wanadoo.fr



LES AIDES DE L'E.F.S. À LA FORMATION D'INITIATEUR

Rémy LIMAGNE

En 2001, le comité directeur de la F.F.S. a accepté de doubler l'aide fédérale accordée à la formation des initiateurs, accordant une somme de 40000 francs aux opérations «2 initiateurs par club» et «jeunes initiateurs».

En incluant le stage Initiateur à venir de Toussaint, et sauf surprise de dernière minute, le nombre de prises en charges acceptées est cette année de 15 pour l'opération «2 initiateurs par club», et de 19 pour les candidats au brevet de moins de 26 ans. Soit un investissement d'un peu moins de 30000 francs. Il reste donc de la marge... Trois stagiaires ont d'ailleurs pu cumuler les deux aides, le stage pédagogique ne leur a donc rien coûté.

Les clubs bénéficiaires par département :

«2 initiateurs par club»

Dept	Clubs F.F.S.	Nb. fédérés	Stagiaires
05	Spéleo-Club Alpin de Gap	10	Christian Kupiec
13	Spéleo-Club d'Aubagne	9	Christophe Noël
14	Spéleo-Club du Trou de l'Arc	13	Eric Pattefine
24	Dessous-Dessous	19	Xavier Galland
34	Spéleo-Club du Pic Saint Loup	10	Sylvain Sapède
34	Groupe Spéleo Gangeois	9	Marc Ivorra
34	Spéleo-Club Cournonterralais	9	Guilhem d'Izerniat
34	Assoc. Minervoise d'Exploration Spéléologique	21	Jean Dumec
46	Spéleo-Club Gabrésien	7	Fabien Finter
47	Groupe Spéleo Quercy Fumel	11	Damien Araujo
48	Spéleo-Club de la Lozère	29	Siméon Lefebvre/Lalou Ruelloux/Yohann Bancillon
75	Spéleo-Club de l'Epita	13	Lena Johansson
76	Association Rouennaise du CAF	3	Jean-Marie Lhepaut
87	Spéleo-Club Panazolais	9	Philippe Mauzet

«Jeunes initiateurs»

Dept	Club F.F.S.	Nb. fédérés	Stagiaire
06	Club Martel CAF de Nice	29	Cyril Eminger
06	Spéleo-Club Garalagh	9	Pierre Tremolière
07	R.E.S.S.A.C.	16	Jean-François Bruze
30	Spéleo-Club Gardonnenque Anduze	9	Marylin Hanin
31	Spéleo-Club Epia	12	Arnould Malard / Benjamin Weber
34	Spéleo-Club Cournonterralais	9	Guilhem d'Izerniat
37	Club Résurgence Aven Diablase	37	Denis Maljean
38	Drabons et Chieures	19	Lionel Revil
48	Spéleo-Club de la Lozère	29	Siméon Lefebvre/Lalou Ruelloux/Yohann Bancillon
54	CAF de Nancy	6	Julien Cero / Christophe Hittinger
66	Entente Spéleo du Roussillon	24	Sébastien Demeautis
81	Abîmes	11	Laurent Ruiz
73	Spéleo-Club de Savoie	32	Olivier Parsy
94	M.A.P.S.	15	Jeanne Beaujard
99	Spéleo-Club de Charleroi	10	Nicolas Installé

STAGE «FORMATION ET PERFECTIONNEMENT À L'ÉQUIPEMENT»

OBJECTIFS

Ce stage, d'une durée de 5 journées au-moins, vise à former des spéléologues capables de conduire une équipe en toute sécurité dans des cavités de classe 3 et 4 (cf recommandations fédérales «spéléologie et sécurité») non équipées. Il est encadré par des brevetés fédéraux (initiateurs, moniteurs, ou instructeurs).

PRÉREQUIS

Le stage «perfectionnement à l'équipement» s'adresse aux spéléologues déjà autonomes en progression sur agrès (descente, montée sur corde simple, passage de fractionnements, de déviations, de mains-courantes), et entraînés à la progression sans agrès (opposition, escalade, ramping, transport de kit...).

CONTENU

Organisation d'une exploration : toute exploration se prépare à l'avance; un certain nombre de connaissances et de compétences sont indispensables.

- Lecture d'une topographie
- Réalisation d'une fiche d'équipement à partir d'une topographie
- Orientation et déplacement avec boussole et carte topographique
- Confection des kits
- Trousse de secours, alimentation, éclairage...
- Assurance des participants, précautions avant l'explo, alerte...

Anticipation et vision de l'équipement : l'installation des agrès pour franchir un obstacle est indissociable d'une bonne observation du milieu ; il convient de reconnaître des critères précis pour réussir un équipement sûr.

- Approche d'une verticale.
- Comment trouver le plein-vide.
- Equipement «hors crue».
- Notions de main-courante et de tête de puits.
- Où et pourquoi doubler un amarrage ?
- Fractionner ou dévier ?
- Spit ou amarrage naturel ?
- Critères de choix de l'emplacement d'un amarrage....

Techniques d'équipement : la réalisation d'un équipement sûr et confortable demande des connaissances précises sur le matériel existant et son utilisation.

- Caractéristiques des cordes, cordelettes, sangles.
- Types de plaquettes et de connecteurs, mise en place optimale.
- Techniques d'équipement d'une main-courante.
- Techniques d'équipement d'une verticale.
- Calcul du mou aux fractionnements...

Prévention et auto-secours : celui qui conduit une équipe doit être capable de porter assistance à un équipier en difficulté, notamment sur corde.

- Précautions à prendre avant la descente et la montée d'un puits.
- Techniques de décrochement d'un équipier sur corde.
- Conduite à tenir en cas d'accident.

Cet enseignement technique est complété par des informations théoriques et pratiques sur la connaissance du milieu souterrain, la vie fédérale, la topographie, le secourisme, etc.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DU STAGE

A l'issue de la formation, le spéléologue est capable d'équiper en tête une cavité verticale. Selon la qualification de l'encadrement, ce stage peut valider «l'attestation de compétences et de connaissances» pour l'accès au stage Initiateur, et le «module 0» du stage Moniteur.

Avertissement : ce document n'est pas un référentiel de stage. Il présente les grands thèmes développés dans les stages de formation et de perfectionnement. Il est tout à fait possible de jumeler les deux niveaux dans une même session.

PREVENTION : les «cartes de vigilance» de Météo-France.

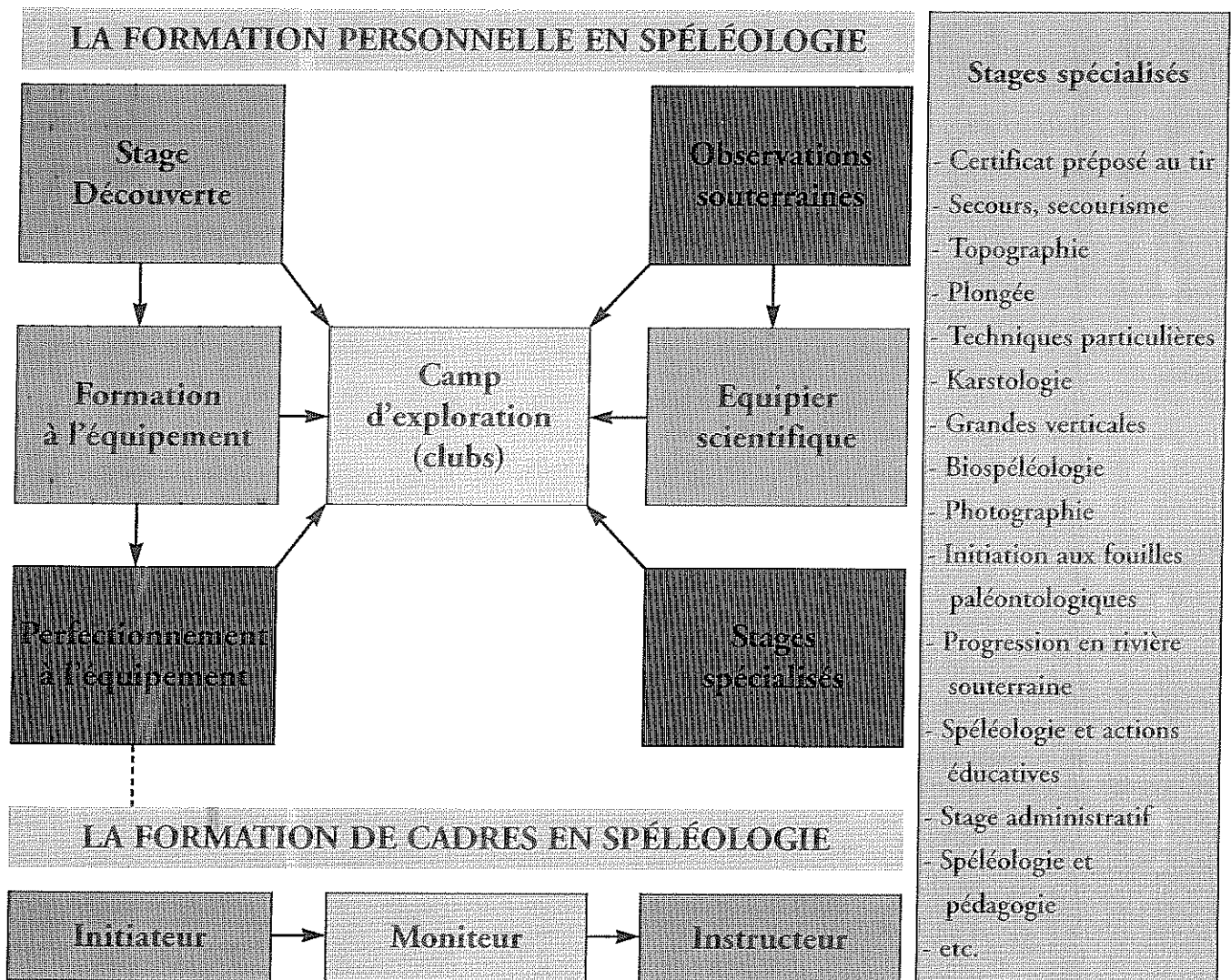
Météo-France vient d'éditer un dépliant d'information et une plaquette plus détaillée sur les risques météo, et plus particulièrement sur les toutes nouvelles «cartes de vigilance météorologique».

Ces cartes quotidiennes sont destinées à informer des événements météo à venir, et sont associées à des «conseils de comportement». Chaque département a une couleur (vert, jaune, orange, rouge), et éventuellement un symbole en cas de «phénomène dangereux» (orage, avalanche, fortes précipitations...).

Par exemple, à la couleur jaune est associée le commentaire «soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique».

Outre les bulletins télévisés, la carte est consultable sur le site www.meteo.fr (page d'accueil), par téléphone au 08.92.68.02.XX (n° du département), ou minitel 36.15 Météo.

Commentaire : l'EFS n'a pas attendu tout cela pour conseiller aux spéléos de consulter la météo et d'en tenir compte. Mais en tout cas désormais, ceux qui se feront piéger sous terre dans un département qui n'était pas «vert» vont avoir du mal à se justifier...



COMMUNIQUER SUR LA SPÉLÉO

Rémy LIMAGNE

Goumois, Fontanilles, comment rebondir ?

Il est des cavités insignifiantes qui peuvent en quelques jours devenir célèbres dans le monde entier ! La grotte de Goumois en fait désormais partie, siège de l'opération la plus médiatisée de notre histoire spéléologique(*).

Que les "victimes" aient été ou non des spéléologues n'y change rien : pour les médias, un accident dans une grotte sera toujours un accident "de spéléo". On peut légitimement le déplorer, mais c'est comme ça.

On peut aussi se féliciter de disposer d'une organisation des secours qui a fait ses preuves, et d'un personnel bénévole extrêmement compétent, il n'en demeure pas moins que pour le public la spéléo (donc "les spéléos") est synonyme d'accident et de coût pour la collectivité.

Ce n'est pas exact, chacun de nous le sait. Mais comment le faire savoir ?

Pour un sauvetage, combien de centaines de brevetés en activité ? Combien de milliers d'heures d'initiation sans problème ? Combien de découvertes réalisées intéressant la paléontologie, la faune souterraine, les ressources en eau, les sciences de la terre en général ? Combien de publications que seuls les explorateurs du monde souterrain peuvent réaliser, qui seront ensuite utilisées - voire "exploitées" - par des scientifiques ?

Communiquer vers l'extérieur, faire savoir ce que l'on sait et ce que l'on fait, voilà la priorité de ce siècle. Agir avant que ne tombe partout le couperet de la réglementation.

Bien sûr, on peut tout attendre de la future "commission communication" de la fédé. Mais chaque breveté peut aussi avoir à son niveau une action concrète :

- ne pas oublier de renvoyer son CR annuel d'activités, qui permet de comptabiliser toutes les actions d'enseignement ;
 - ne pas oublier de rédiger le compte-rendu normalisé de stage, même pour les actions qui paraissent les plus insignifiantes ;
 - inviter la presse lors de journées d'initiation, lui fournir textes et photos ;
 - faire la même chose avec les élus des communes fréquentées ;
- et toutes les idées que j'oublie et que vous ne manquerez pas de me rappeler !

(*) Cf "courrier des lecteurs", Spelunca n°82

Communiquer sur la spéléo : c'est possible et ça peut rapporter gros

Dans le précédent éditorial du 18 juin, je lançai un appel (hum.) pour que chacun s'emploie à faire parler positivement de la spéléo, et plus particulièrement de l'enseignement, dans les médias pour infléchir la désastreuse image qui nous colle à la peau.

J'ai essayé : on peut ! Et ce n'est pas si difficile.

Inutile d'attendre que des journalistes de la presse ou de la télé se pointent spontanément sur un stage, on n'en est pas encore là. Mais pourquoi s'abstenir de les inviter ? L'enjeu en vaut la peine.

Ainsi cet été, un simple courrier au rédacteur en chef de France3 Besançon, invitant une de ses équipes à venir voir ce qui se fait dans un stage Initiateur de spéléo, a pu être suivi d'effet. Un cameraman, un preneur de son, et une journaliste ont passé une journée au sein du stage, fait des images sous terre, interviewé tous azimuts, et sont repartis avec un bon paquet de documentation fédérale.

Résultat : une minute trente le lendemain soir aux actualités régionales, puis deux fois quatre minutes trente dans un magazine télévisé quelques semaines plus tard, le tout à une heure de grande écoute. Soit plus de dix minutes de spéléo à la télévision. alors qu'il n'y a pas d'accident !

Mais au-delà, la rédaction de FR3 Franche-Comté dispose maintenant de plus d'une heure trente d'images d'archives où l'on ne voit pas de civière, a les coordonnées de responsables fédéraux de la région, dispose d'un "dossier de presse" sur la spéléo qui n'émane pas des pompiers.

Bien sûr, on pourra objecter que cela perturbe une journée de stage, qu'il faut trouver et préparer la doc, qu'il faut faire des courriers.

Mais quoi ! Avant d'accuser ces médias de ne s'intéresser qu'aux catastrophes, faisons nous-mêmes l'effort de les inviter à voir autre chose.

DOCUMENTATION EN VENTE A L'E.F.S.

1. DOSSIERS INSTRUCTION DE L'ÉCOLE FRANCAISE DE SPÉLÉOLOGIE

	Prix	Poids
102 - La prévention en spéléologie. Accident et incident conduite ... (F. Guillot), 1998	1,50 €	40 g
103 - Spéléologie, archéologie et préhistoire (G. Aimé, F. Rouzaud)	1,50 €	50 g
104 - La protection du milieu souterrain (G. Aimé, J. Ribes, P. Cabrol), 1981	0,75 €	50 g
105 - Modifications biologiques à l'effort en spéléologie (F. Guillaume), 1995	1,50 €	50 g
106 - Topographie souterraine (P. Prophète), 1998	1,50 €	40 g
107 - Secourisme spéléo (A. Ballereau - CoMed), 1981	0,75 €	30 g
108 - Spéléologues et chauves-souris (A. Porebski), 1994	1,50 €	40 g
109 - Météorologie et spéléologie (P. Lafosse), 1985	0,75 €	60 g
110 - Histoire de la spéléologie française (R. Limagne), 1995	1,50 €	40 g
111 - Orientation, étude de cartes (J.P. Holvoet, R. Limagne), 1986	1,50 €	60 g
113 - La pratique spéléologique et le droit (T. Marchand), 1990	1,50 €	30 g
114 - Éléments de karstologie (F. Darne, S. Jaillet), 1996	1,50 €	50 g
115 - Organisation et fonctionnement de la F. F. S. (J.P. Holvoet, F. Darne), 1997	1,50 €	50 g
116 - Approche de la biospéléologie (F. Darne, UV Instructeur), 1997	1,50 €	40 g
117 - Les grands massifs karstiques de la France (S. Jaillet), 1994	1,50 €	50 g
118 - Éléments de géologie (J.P. Holvoet, P. Pluchon), 1996	1,50 €	60 g
119 - Enseigner la spéléologie (J. Gudefin, J.P. Holvoet), 1998	1,50 €	60 g
120 - La photographie souterraine (J.P. Petit, Co. Audiovisuel), 1998	1,50 €	50 g
121 - Les expéditions spéléologiques françaises à l'étranger (B.Lips, M. Faverjon), 1999	1,50 €	60 g
122 - Spéléologie hivernale (N. Clément), 1999	1,50 €	60 g
160 - Collection complète des Dossiers Instruction reliés dans un classeur E.F.S.	18,00 €	1080 g

2. LES CAHIERS DE L'ÉCOLE FRANCAISE DE SPÉLÉOLOGIE

214 - Les grandes rivières souterraines (S. Fulcrand)	7,50 €	120 g
215 - Spéléologie et archéologie (F. Guillot)	7,50 €	120 g
216 - Principes de Karstologie Physique (J. Bauer), réédition à venir		
217 - Spéléologie Hivernale (N. Clément), 1998	7,50 €	200 g
218 - Les techniques spéléologiques légères (D. Langlois), réédition à venir		
219 - La crue sous terre (S. Jaillet), 1999	13,00 €	600 g
220 - Mémento équipement de cavités en ancrages permanents, 2000	13,00 €	200 g

3. AUTRES FASCICULES OU DOCUMENTS DISPONIBLES À L'E.F.S.

311 - Signes spéléologiques conventionnels (G. Favre, M. Audetat)	2,00 €	140 g
400 - Le Manuel Technique de l'E.F.S. (niveau Initiateur), 1996	13,00 €	500 g
410 - Le Manuel Technique de l'E.F.S. (niveau Moniteur), 1999	18,00 €	500 g
420 - Les deux Manuels Techniques relié en classeur	31,00 €	1100 g
430 - Memento de spéléo (E.F.S./Commission Jeunes), 2000	1,50 €	

Pour chaque commande, il faut rajouter les frais de port :

Jusqu'à 20 g = 0,46 € ; 50 g = 0,53 € ; 100 g = 0,64 € ; 250 g = 1,22 € ; 500 g = 2,44 €

1kg = 3,20 € ; 2kg = 4,27 € ; 3 kg = 5,03 €

BON DE COMMANDE DE LA DOCUMENTATION E.F.S. EN PAGE 20

BON DE COMMANDE

DOCUMENTATION EN VENTE A L'E.F.S.

à retourner accompagné du règlement à :
E.F.S. - 28, rue Delandine - 69002 LYON

Réf.	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Poids	Prix total

La commande sera adressée à :

Nom : _____ Prénom : _____
 Rue : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél : _____

Prix total de la documentation : _____

Frais d'envoi : _____

TOTAL COMMANDE : _____